



AVIS DE COURSE

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE DERIVEURS OPEN Société des Régates du Havre Grade 5A

Dates samedi 17 mai 2025,
Lieu : Le Havre

Préambule La mention [NP] dans une *règle* signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette *règle*. Cela modifie la RCV 60.1.
La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants et participantes.

1 REGLES

La compétition est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 - les règlements fédéraux, notamment le règlement technique des pratiques sportives compétitives et chartes de la FFVoile
- 1.3 Le règlement du championnat de Normandie

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Par engagement écocitoyen, les instructions de course seront dématérialisées pour l'ensemble des participants.

Un exemplaire papier sera affiché sur le tableau officiel.

Les IC seront publiées sur le site WhatsApp dédié.

Les avis et communications du jury seront publiés exclusivement sur le site WhatsApp dédié, sans doublage papier au tableau officiel

|

3. COMMUNICATION

[DP] [NP] Pendant qu'il est en course, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.

4.1 La compétition est ouverte à tous les bateaux des *classes* suivantes : Open Skiff, RS Feva, 420, Ilca 4, Ilca 6 et Ilca 7. La compétition est également ouverte à tous les bateaux en intersérie dériveurs de plus de 4 mètres

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

- a. Pour chaque concurrent majeur, être en possession d'une Licence temporaire FFVoile ou Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur, être en possession :

- d'une licence Club FFVoile mention « compétition » valide
- ou
- d'une licence temporaire FFVoile ou d'une licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

- b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

- c. une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.3 Les bateaux peuvent s'inscrire en ligne au plus tard le jeudi 15 mai à minuit en suivant le lien ci-dessous :

https://srh.axyomes.com/client/regate_1.php?regate_id=130262&controle=2fd8934d

4.4 Pour être considéré comme inscrit à la compétition, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5. DROITS A PAYER

Les droits requis par dériveur sont les suivants :

420 et RS Feva : 10€

Ilca 4, Ilca 6, Ilca 7, Open Skiff, Europe : 5 €

Intersérie dériveur double : 10 €

Intersérie dériveur solitaire : 5 €

6. PUBLICITE

6.1 [DP] [NP] Les bateaux [doivent] [peuvent être tenus] d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

6.2 [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

7 PROGRAMME

	Timing
Confirmation des inscriptions	De 9h à 11h
Briefing des entraîneurs et des participants non encadrés	11h30
1 ^{er} signal d'avertissement	13h et courses à suivre
Palmarès et remise des prix	Juste avant le repas coureurs

8 LES PARCOURS

Les parcours seront de type construit.

9 CLASSEMENT

Deux courses validées sont nécessaires pour valider la compétition.

- a) Quand moins de trois courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.
- b) Quand trois courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

10 PROTECTION DES DONNÉES

10.1 Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

10.2 Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles pour une durée allant jusqu'à un an après la fin de la présente compétition. Il est précisé que les données sportives, notamment les résultats à la compétition susvisée, sont stockées pendant 30 ans à compter de la compétition. Elles sont uniquement destinées aux services fédéraux, aux organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux et club dans lequel la licence a été prise), et aux prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

11 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette compétition, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions

météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

12 PRIX

Des prix pourront être distribués.

13. BATEAUX ACCOMPAGNEURS

Les bateaux accompagnateurs / entraîneurs doivent obligatoirement s'enregistrer en complétant le formulaire figurant en annexe le jeudi 15 mai au plus tard.

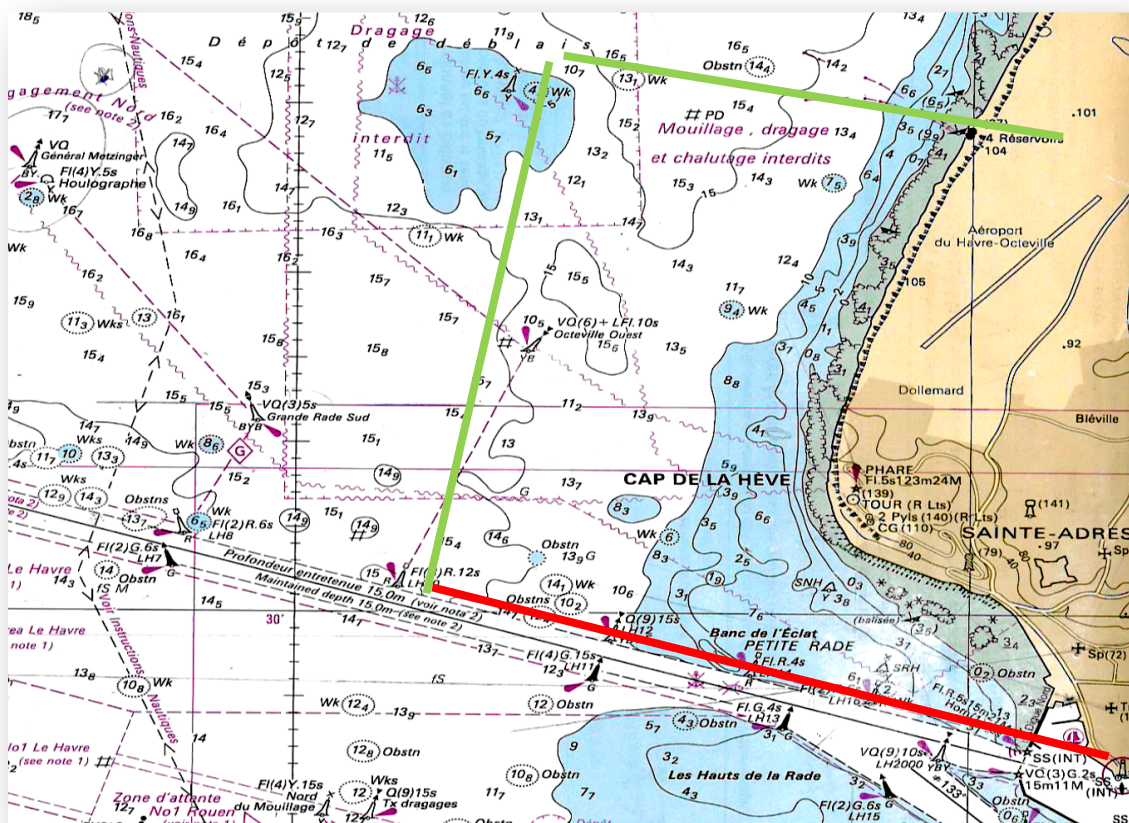
Les entraîneurs et les accompagnateurs doivent se préinscrire auprès de l'Autorité organisatrice en renvoyant un mail à l'adresse suivante : responsableevenement@lesregates.com.

Les entraîneurs rempliront, au plus tard à la confirmation d'inscription, le formulaire présentant la liste des coureurs qu'ils encadrent sur l'eau pendant l'épreuve.

14 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter le secrétariat au 02.35.42.41.21 ou envoyer un mail : responsableevenement@lesregates.com

ANNEXE: ZONE DE COURSE



Navigation interdite dans le chenal du Havre

La zone de course sera située dans la baie du Havre avec en limite

Nord Ouest : Dépôt de dragage
 Sud-Ouest : LH 10
 Sud : Chenal du Havre

FICHE D'INSCRIPTION ENTRAINEUR

Samedi 17 mai 2025

Au Havre

Société des Régates du Havre

Nom : _____
Prénom : _____
N° de licence FFV : _____
Club FFV : _____
Embarcation / Longueur / CV : _____ / _____ m / _____ CV
Immatriculation : _____
Coureurs suivis :

Nom du coureur	N° de voile	Série

☐ Je m'engage à respecter la chartre des entraineurs éditée par la FFVoile.

Signature:

